

VIVEZ L'EAU VIVE AVEC LE CCKEVM

RAPPORT ANNUEL 2021-2022



CLUB DE CANOË-KAYAK D'EAU VIVE
DE MONTRÉAL
[Vivez l'eau vive avec le CCKEVM!](#)

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
PRÉSENTATION DU CCKEVM	4
PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES	7
RAPPORT DE L'EXÉCUTIF	8
<i>Trésorerie</i>	8
<i>Affaires techniques et équipement</i>	8
<i>Marketing et relations publiques</i>	9
<i>Partenariats</i>	9
<i>Rayonnement et implication communautaire</i>	9
<i>Communications</i>	10
<i>Pédagogie et formation</i>	10
<i>Vie associative</i>	12
OBJECTIFS 2022-2023	15
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2021-2022	16

Photos:
Première de couverture: Cours de KEV2, groupe 1 - F. Ménagé
Dernière de couverture: Cours de KEV2, groupe 1 - A. Blattel

MOT

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La dernière année n'aura pas été une année facile pour le CCKEVM. Malgré le retour progressif « à la normale » suite à la pandémie de Covid-19, nous avons pu constater tout au long de l'année à quel point nos habitudes ont été bouleversées.

Pour le conseil d'administration, l'année a été ponctuée de hauts et de bas au niveau de la vie personnelle et de la santé de nos administrateurs-trices. En effet, nous avons été touchés dès le début d'année par la démission et l'absence prolongée du directeur technique et du directeur pédagogique. À cela s'est ajouté un taux d'absentéisme plus élevé qu'à la normale au sein du CA, causé par la maladie et la surcharge professionnelle.

Malgré ses effectifs réduits en cette période plus difficile, le CA a réussi à tenir le fort. C'est véritablement aussi grâce à l'implication active de plusieurs membres bénévoles que le Club a pu maintenir son offre de services dont, notamment, les cours en rivières.

Le centre Jean-Claude Malépart ayant été fermé pour rénovation tout au long de l'hiver 2022, cela nous aura causé tout un mal de tête et, c'est finalement au CEPsum qu'ont eu lieu quelques pratiques libres en piscine. Malheureusement, l'accès à la piscine étant difficile au 2^e étage, le manque de stationnement et le nombre de séances réduit n'ont pas su susciter l'engouement habituel.

Grâce à notre équipe d'anciens et de nouveaux moniteurs dévoués, ainsi qu'aux nombreux bénévoles, les cours en rivière ont été un succès. Les groupes étaient plus petits que ce à quoi nous étions habitués avant la Covid-19, mais cela a permis un enseignement plus personnalisé.

Du côté des accès à la rivière Rouge, nous sommes heureux d'avoir pu reprendre notre entente habituelle au camping chez Esther, qui a également accepté d'accueillir les cours en rivière sur son site au printemps dernier. Nos membres peuvent aussi profiter de l'hospitalité de Nicolas de chez Propulsion Rafting pour un accès à la mise à l'eau de la section

des Sept-Sœurs. Du côté de la Halte des Sept-Sœurs, l'entente que nous avons négociée a permis que nos membres bénéficient d'un accès gratuit à la sortie de l'eau. Le retour d'une telle entente avantageuse pour les membres est assurément bienvenu après toutes les difficultés d'accès vécues en 2021. C'est la raison pour laquelle le CA en a fait une priorité cette année encore.

En résumé, votre équipe du conseil d'administration aura travaillé fort cette dernière année afin de maintenir le niveau de service et ce, malgré une équipe réduite. Plusieurs démarches ont été entreprises au cours des dernières semaines afin de susciter de nouvelles candidatures au CA, qui nous permettront de compléter la belle équipe qui gère le Club. Nous avons déjà hâte de collaborer avec ces nouvelles recrues, avec qui nous travaillerons à ce que le CCKEVM soit et demeure un Club mobilisé et pertinent pour ses membres, ainsi que pour la communauté de l'eau vive.

L'équipe du conseil
d'administration

PRÉSENTATION DU CCKEVM

MISSION

Le Club de Canoë-Kayak d'eau vive de Montréal est un organisme à but non lucratif voué à la promotion de la pratique du kayak d'eau vive au Québec. Afin d'accomplir sa mission, le CCKEVM offre des activités de formation et de pratique. Le CCKEVM s'implique également dans la protection des rivières du Québec et dans l'accès à celles-ci.

HISTORIQUE

Créé en 1984, le CCKEVM tire ses origines principalement de deux groupes : Le Club Rivyak et les Voyageurs.

Le premier domicile du Club fut la piscine du Stade Olympique de Montréal. De 1984 à 1998, les pratiques libres et les cours en piscine y étaient dispensés. Pour des raisons de disponibilités et de coûts, le Club a déménagé au Centre culturel et sportif Regina Assumpta en 1999. Après deux saisons à cet endroit, le Club a déménagé à nouveau, cette fois-ci au Collège Rosemont. De 2001 à 2016, le Club y a organisé ses cours en piscine et ses pratiques libres. Cette piscine a été fermée par le Collège en 2016 à cause des coûts élevés requis par sa mise à niveau, donc les activités du Club ont été relocalisées au Centre Jean-Claude Malépart depuis 2017.

Avec la pandémie de covid-19 et les rénovations réalisées à la piscine du Centre Jean-Claude Malépart, les activités intérieures du Club ont été perturbées dans les dernières années. Avoir un site stable pour offrir les cours et activités du Club est plus que jamais un enjeu.

Par ailleurs, malgré la fluctuation de son membership, les opérations du CCKEVM ont toujours été gérées et effectuées entièrement par des bénévoles, et ce, grâce à sa communauté riche en personnes engagées qui veillent à son bon fonctionnement.

En effet, tous les intervenants du CCKEVM œuvrent de façon bénévole, qu'il s'agisse des membres du conseil d'administration, des organisateurs de sorties, des coordonnateurs de formation, etc. Ceci permet d'ailleurs la formation d'une dynamique particulière qui assure un échange entre les membres et le conseil d'administration du Club, afin que ce dernier puisse les représenter et défendre leurs intérêts au meilleur de sa capacité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES MEMBRES

Le CCKEVM est un organisme à but non lucratif. Toute personne est libre de se joindre au CCKEVM, pourvu

qu'elle appuie les principes fondateurs de l'organisation, paie sa cotisation annuelle et se conforme aux règlements de la corporation. L'assemblée générale annuelle qui a eu lieu en mode hybride le 27 novembre 2021 a réuni 28 personnes. Lors de cette assemblée, les membres ont adopté les objectifs annuels suivants :

Sécurité en rivière

- Consolider les mesures favorisant la sécurité en rivière ;
- Inciter les membres à adopter des comportements sécuritaires en rivière, notamment en favorisant leur participation aux activités de formation sur la sécurité en rivière (ex: SEV, formation Leader).

Affaires techniques et équipements

- Implanter un nouveau système d'inventaire et de location du matériel du Club ;
- Rationaliser l'utilisation du sous-sol au Centre Jean Claude Malépart avec un meilleur rangement de l'équipement ;
- Bonifier les équipements de kayak-polo ;
- Planifier le renouvellement de la flotte.

Pédagogie et formation

- Reprendre une offre de cours complète ;
- Développer des incitatifs pour favoriser

l'émergence de nouveaux moniteurs ;
→ Évaluer des options alternatives au Centre Jean-Claude-Malépart pour les activités du Club.

Vie associative

- Maintenir une implication active des bénévoles dans les cours ;
 - Soutenir l'organisation du 25e Jamboree (prise 3) par la participation bénévole ;
 - Faciliter l'intégration des nouveaux kayakistes, en continuant de faire des suivis et des relances avec eux après leur formation ;
 - Stimuler l'organisation de sorties en rivières ouvertes à tous et y susciter davantage la participation des nouveaux membres ;
 - Négocier des ententes avantageuses pour garantir une mise à l'eau et une sortie de l'eau fonctionnelles pour la section des Sept-Sœurs sur la rivière Rouge ;
 - Promouvoir le soutien aux initiatives des membres favorisant l'accès aux rivières.
-
- Rendre disponible aux membres la listes de nos accès riverains de la région ainsi que leur condition d'utilisation ;
 - Favoriser les activités rassembleuses pour les membres.

Relations publiques et Marketing

- Développer de nouveaux partenariats et

consolider les relations avec nos partenaires de longue date afin de diversifier les avantages offerts aux membres ;

- Accroître la visibilité et le rayonnement du Club.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CCKEVM est géré par un conseil d'administration composé de huit bénévoles. Ils sont élus aux assemblées générales annuelles pour des mandats de deux ans.

Afin d'assurer une continuité dans la gestion du Club, les élections pour la moitié des postes se font en alternance. Ainsi, les élections pour les postes de Président, Trésorier, Directeur des relations publiques et du marketing et Directeur technique sont tenues lors des années paires, alors que les élections pour les postes de Vice-président, Secrétaire, Directeur des communications et Directeur pédagogique sont tenues lors des années impaires.

De cette manière, seule une partie du conseil d'administration change chaque année et un suivi des dossiers peut être assuré.

Le conseil peut, au besoin, former des comités afin de faciliter la planification d'activités ou pour faciliter les échanges d'idées.

Au cours de l'année 2022, suite au désistement du directeur technique élu lors des

élections de 2021, Sandra Viau a assuré l'intérim en plus de ses fonctions de directrice des communications.

ADHÉSIONS 2022

Il y a eu 241 membres en règle en 2022, ce qui représente une diminution d'un peu moins de 10 % par rapport à 2021. En raison des travaux de la piscine du Centre

Jean-Claude-Malépart qui ont eu lieu au printemps 2022, les cours de kayak KEC 1, notre principal mode de recrutement, n'ont pu être offerts intégralement pour un troisième hiver consécutif. Ceci explique en partie la baisse du nombre d'inscriptions observée en 2022. De plus, l'offre de la pratique libre en piscine offerte de manière alternative au CEPSUM au cours de l'hiver 2022 n'a pas réussi à susciter de nouvelles adhésions ou des renouvellements comme par le passé. Ceci a également potentiellement contribué à la baisse observée du membership.

Pour la troisième année, le Club a produit et acheminé les cartes de membres par voie électronique. Bien qu'il comporte son lot de défis, ce fonctionnement a démontré ses nombreux avantages, notamment au niveau environnemental. Le service de paiement en ligne a quant à lui connu quelques difficultés techniques qui ont pu être réglées au cours de la saison.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Noémie Chabot

Vice-président

Mathieu Leclerc

Trésorière

Brigitte Boileau

Secrétaire

Anne Wolff

Directrice des communications

Sandra Viau

Directeur technique

Daniel Tremblay : en début d'année. Sandra Viau par intérim en fin d'année.

Directeur pédagogique

Maxime Taimiot en début d'année. Céline Grumbach a pris la relève informellement.

Directeur relations publiques et marketing

Michael Fillion

PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES

De manière à maintenir la diversité des services aux membres, le Club bénéficie d'un support constant de partenaires et de commanditaires. Voici les avantages qu'ils procurent exclusivement aux membres:

KAYAK JUNKY

La boutique offre un rabais de 10 % aux membres sur tout le matériel et les accessoires à l'exception des kayaks.

KAYAK DETAIL

En 2022 ce partenaire offrait le transport gratuit pour tout achat de plus de 150\$ sur son site internet. Pour la saison 2023, un rabais de 10% sera offert aux membres sur tout le matériel et les accessoires à l'exception des kayaks.

KAYAK4LIFE

Ce partenaire offre un rabais de 10% aux membres sur tout le matériel et les accessoires neufs à l'exception des kayaks.

HALTE CAMPING CHUTES DES SEPT-SOEURS

Cette entente nous permet d'avoir un accès gratuit à la sortie de l'eau de la section des Sept-Sœurs sur la rivière Rouge.

CAMPING CHEZ ESTHER

Cette entente nous permet d'avoir un accès gratuit à la mise à l'eau de la section des Sept-Sœurs de la rivière

Rouge. Pour les cours du CCKEVM nous avons un accès au site, à la mise à l'eau et au camping. Des sites de camping sont également disponibles sur place au tarif en vigueur.

PROPULSION RAFTING

Ce partenaire offre gracieusement un accès au stationnement et à la mise à l'eau de la section des Sept-Sœurs de la rivière Rouge ainsi qu'un accès au camping pour 10\$/nuît/personne.

KVF (KAYAK VALLEYFIELD)

Site aménagé pour la pratique du kayak d'eau vive incluant le slalom. Les membres peuvent s'abonner au Club de Valleyfield comme « Amis de la rivière » pour 25\$ afin de bénéficier de tous les avantages d'être membre de ce Club sans payer en double la cotisation à notre fédération Eau Vive Québec.

ABV KAYAK ET EXCURSIONS

Bien qu'ABV KAYAK ET EXCURSIONS ne soit plus en activité, nous avons conservé notre entente qui donne accès à la mise à l'eau de la section du White Dog sur la rivière Rouge à 2\$/personne ainsi que le stationnement sur son terrain à 5\$/véhicule.

RAFTING NOUVEAU MONDE

Ce centre de rafting sur la rivière Rouge offre des tarifs

préférentiels pour leurs services (camping, repas et navette).

OWL RAFTING

Notre entente avec ce partenaire sur la rivière des Outaouais permet d'obtenir un rabais de 20% sur le camping pour toute la saison.

KSF

Cette école de kayak, de surf et de SUP est aussi un centre de location à Montréal. Elle offre un rabais de 15 % sur les cours de kayak et sur la location d'embarcations.

MEC

Les membres profitent de 10% de rabais sur tout en magasin lors de soirées spéciales du Club (ex.: rencontre d'information sur l'organisation de sorties en rivières). Ce privilège n'a pas été utilisé cette année.

EAU VIVE QUÉBEC

Notre affiliation avec Eau Vive Québec nous permet d'avoir des assurances responsabilité civile ainsi que des assurances en cas d'accident.

MICMON PLASTIC

Micmon Plastic est le spécialiste de la réparation de kayaks avec plus de 20 ans d'expérience dans la soudure de plastique. C'est le réparateur officiel de la flotte du CCKEVM.

RAPPORT DE L'EXÉCUTIF

TRÉSORERIE

La gestion de la trésorerie du Club et des mouvements de trésorerie reste un défi de taille. L'objectif du CA est de maintenir un équilibre financier à court et à long terme; c'est-à-dire de gérer les finances de façon à soutenir les activités et les projets du Club maintenant et pour les années à venir. Le CA a présenté un budget prévisionnel à l'AGA de novembre 2021 et il s'est assuré d'une bonne gestion des dépenses. La gestion efficace des finances du Club au cours des années a permis l'accumulation de surplus qui en assurent la bonne santé financière à long terme. Le CA assure ainsi la gestion des actifs nets de façon consciencieuse.

Les actifs du Club se divisent en deux fonds distincts :

- 1) le fonds de préservation des rivières du CCKEVM : les montants accumulés dans ce fonds doivent être investis dans des projets qui rencontrent des objectifs bien précis de préservation des rivières et de leur accès;
- 2) le fonds d'opération du CCKEVM : il peut être utilisé dans la gestion courante du Club.

L'objectif du CA est de couvrir les opérations régulières du Club avec les revenus de l'exercice. Cette année encore, la pandémie de COVID-19 et

des réparations à la piscine Jean-Claude Malépart ont apporté plusieurs incertitudes financières entre autres du fait que plusieurs cours et activités n'ont pas eu lieu pour la troisième année consécutive. L'offre de cours a été modifiée et adaptée à ces imprévus. Grâce au diligent travail des bénévoles, des surplus générés par les opérations du Club ont permis de contribuer aux deux fonds du CCKEVM.

Le budget de l'année 2022-2023 a été préparé par le CA en prévision de l'Assemblée générale du 26 novembre 2022. Il respecte les projets et objectifs annoncés. Il est déficitaire, puisque les dépenses associées à la subvention reçue en 2022 sont prévues en 2023. Ce budget repose sur des informations connues au 31 octobre 2022. Il peut être sujet à changement en fonction de l'évolution de la situation.

Pour plus de détails, veuillez consulter les états financiers et les notes afférentes aux états financiers à la fin du présent rapport annuel.

AFFAIRES TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENT

Achats et vente

Ce printemps, nous avons profité de la vente de fermeture de ABV pour ajouter à notre inventaire seize jupettes et onze vestes de flottaison. Quatre pagaies

neuves Aquabound ont aussi été ajoutées au matériel ce printemps. Cette année, nous avons également poursuivi le renouvellement de la flotte de kayaks en favorisant des modèles plus stables et plus adaptés pour les cours d'initiation et pour la location. Ainsi, nous avons ajouté un Jackson Little Hero, un Jackson Nirvana, un Dagger Phantom, un Dagger Nomad et un Dagger Mamba à la flotte du Club. Les nouveaux kayaks acquis avant le printemps ont été bien appréciés par nos débutants. Toutefois, nous avons pu observer que les Nomad se sont avérés plus difficiles à manœuvrer pour les débutants et ne seront donc pas priorisés dans nos futurs achats.

Six kayaks de la flotte ont été identifiés pour être vendus. Un d'eux a été vendu à une débutante du KEV 2 et les autres devront être affichés pour être vendus à des membres débutants.

Entretien des équipements

Lors du déplacement de la flotte de kayaks en début de saison, nous avons eu droit à une très mauvaise surprise lorsque la remorque du Club s'est brisée sur le chemin. Heureusement, nous nous en sommes sortis sans autre dommage. La remorque a été gracieusement réparée par Éric Paquette et elle est maintenant plus solide que jamais. Nous sommes tout de

même à la recherche d'une nouvelle remorque plus volumineuse qui permettrait le déplacement de la flotte pour les cours en un seul voyage.

Pour ce qui est de l'entretien du matériel, Philippe Cyr nous a donné un gros coup de main au printemps en inspectant et réparant les kayaks qui ont été entreposés chez lui quelques jours avant le début des cours. En fin de saison, nous avons tenu une soirée de nettoyage, identification et réparation dans la cour intérieure du centre Jean-Claude-Malépart. Un gros merci à l'équipe de bénévoles qui a été très efficace et minutieuse à cette occasion. Un ménage des jupettes et des vestes de flottaison entreposées à la piscine a aussi été amorcé à la piscine et devra être terminé cet hiver.

Cet été, les bacs de matériel qui étaient rangés dans la grange chez Esther ont été récupérés et entreposés chez un membre. Leur contenu devra être trié et nettoyé dès que possible.



*Soirée de réparation/entretien de la flotte
le 12 octobre 2022
Photo: M. Leclerc*

Service de location

Cet été, nous avons poursuivi le service de location de kayaks. Grâce à la participation

des bénévoles, le Club a pu assurer une présence pour chacune des plages hebdomadaires requises pour accueillir et accompagner les membres dans la location et le retour de leur matériel.

Comme l'an passé, les formules hebdomadaire, mensuelle et saisonnière étaient disponibles. Nous avons observé cet été une forte diminution du nombre de locations. Cette diminution peut s'expliquer par le fait que Kayak Valleyfield offre maintenant un service de location sur place et aussi par la baisse du nombre de nouveaux membres au Club.

MARKETING ET RELATIONS PUBLIQUES

Visibilité

Les adhésions au Club souffrent encore des conséquences de la Covid-19. Afin d'y remédier, le CA du CCKEVM a poursuivi ses efforts pour faire la promotion de ses cours et de ses services, notamment via les médias sociaux, les commerces et les événements d'été. Force est toutefois d'admettre que les postes vacants au sein du CA ont limité la visibilité du Club et la promotion de ses services.

Il est à noter que, pour favoriser sa visibilité, une nouvelle bannière géante a été imprimée pour le Club et une cinquantaine de gourdes à l'effigie du Club ont été commandées et reçues. Celles-ci sont dorénavant déjà disponibles pour achat par les

membres auprès du directeur du marketing ou de la trésorière.

PARTENARIATS

Entente d'accès à la rivière Rouge

Pour la saison 2022 les membres du Club ont pu bénéficier d'un accès gratuit à la sortie de la section des Sept-Sœurs de la rivière Rouge à la Halte des Sept-Sœurs. Nous avons également été en mesure de renouveler nos ententes avec le camping de chez Esther et Propulsion Rafting pour obtenir des accès aux stationnements aux mises à l'eau de la section des Sept-Sœurs de la rivière Rouge.

RAYONNEMENT ET IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

Bien que le contexte post-pandémique n'a pas favorisé l'implication communautaire du Club en 2022, le CCKEVM a conclu une entente de collaboration avec l'organisme Plein-air Interculturel pour les cours d'initiation KEV 2. Cet organisme a d'ailleurs inscrit une douzaine d'élèves au KEV 2, permettant ainsi de combler une partie des places vacantes qu'il y aurait eu sinon.

Les membres ayant des idées ou des projets ayant une portée communautaire sont invités à communiquer avec le CA à cet égard. Le Club est toujours ouvert à soutenir

comme il le peut les projets des membres qui enrichissent la communauté!



Participants au KEV 2 par le biais du groupe Plein-Air Interculturel
Photo: A. Blattel

COMMUNICATIONS

Le début d'année a été mouvementé dans le dossier des communications. Avec les multiples joies éphémères et déceptions qui allaient par intermittence quant aux indisponibilités de la piscine, tenir le site web et les pages Facebook à jour en temps réel n'a pas été une mince affaire. L'arrivée du printemps et la reprise des activités courantes a permis de revenir à la normale.

Infolettre

Une seule infolettre a été publiée ce printemps (mars) afin d'informer les membres des dernières nouvelles du Club, notamment les démarches en cours visant à la reprise des activités en piscine.

Pages Facebook

Le groupe Facebook du CCKEVM demeure le lieu de communication privilégié entre les membres du Club. Cette année, nous avons vu une augmentation des membres sur le groupe privé Facebook à 342 abonnés, comparés à 264 l'an passé.

Cette forte augmentation est entre autres due à l'année de grâce que nous avons accordée à ceux qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion. Cette décision a été prise compte tenu du fait qu'au début de l'été il y avait moins d'une centaine de personnes qui avaient renouvelé leur adhésion. Le retour de la mise à jour des abonnés du groupe Facebook est prévu pour 2023.

Cette année, le groupe privé a été animé par plus de 400 publications et 2 000 commentaires. Les interventions sur le groupe Facebook incluent des nouvelles du CA, des demandes de conseils des membres, des invitations à des sorties en rivière, des propositions de matériel à vendre, des transmissions d'informations diverses, etc.



Sortie sur la rivière Yamaska
Photo: F. Ménagé

Sur la page Facebook publique du CCKEVM, nous sommes passés de 1 814 abonnés à l'automne 2021 à 1 941 en 2022. Sur cette page, ce sont principalement les publicités pour les cours qui sont publiées. Nous avons aussi reçu plusieurs questions de non-membres sur les services offerts par le Club.

Site Web

Le CA continue d'utiliser activement le site web du Club pour afficher ses informations officielles et pour l'inscription aux activités.

Quelques sorties ont été inscrites sur le calendrier du site web, mais cela continue d'être de moins en moins fréquent. Comme près de 95% des membres du Club utilisent les médias sociaux, le calendrier du site web est de moins en moins consulté et donc de moins en moins utilisé pour annoncer des sorties.

Boîte vocale

La boîte vocale du Club continue d'être utilisée principalement pour des questions concernant les cours d'initiation et pour connaître les services offerts par le Club. Le délai de réponse est toutefois souvent plus long par téléphone en comparaison avec la page Facebook et le courriel.

PÉDAGOGIE ET FORMATION

Cours d'initiation au kayak en eau calme (KEC 1)

Pour la troisième année consécutive, le CCKEVM a été contraint d'annuler ses cours d'initiation au kayak en eau calme qui devaient avoir lieu en piscine. Au départ, les cours ont dû être reportés, car ce type d'activité en piscine était encore interdit par la santé publique. Puis, ils ont été reportés de nouveau pour finalement être annulés complètement en raison de travaux à la piscine du Centre

Malépart qui ont dû se poursuivre jusqu'au printemps. Les seize personnes inscrites au cours d'initiation ont été remboursées et invitées à s'inscrire au cours d'initiation en eau vive.

Cours d'initiation au kayak en eau vive (KEV 2)

Heureusement, le printemps arrivé, nous avons pu compter sur l'implication de nos moniteurs, particulièrement Céline Grumbach pour organiser et offrir la formation combinée KEC1-KEV2 en rivière en s'inspirant de la formule adaptée au printemps 2021 qui avait si bien fonctionné. Cette formule offrait aux participants une première journée de formation sur les notions du KEC1, puis deux journées en eau vive (KEV 2), suivies d'une sortie encadrée sur la section du White Dog de la rivière Rouge. Trente-neuf personnes ont participé aux cours offerts par le CCKEVM au printemps.

Cette année, nous avons retrouvé notre site traditionnel pour offrir les cours, soit au camping chez Esther sur le bord de la rivière Rouge. Toutefois, nous avons perdu l'accès à la grange, la cuisine, l'espace repas et la plage. Pour permettre à nos participants d'être au chaud pendant leur cours, Rafting Propulsion a accepté de renouveler le service de location de wetsuits, ce qui était très apprécié par tous.

Suite à la réussite de l'an passé, un groupe pour femmes a été affiché pour le groupe 1.

Mais compte tenu du peu d'inscription à ce groupe et considérant la forte demande pour les places mixtes dans le groupe 1, les places du groupe de femmes ont finalement été ouvertes à tous.

Le niveau d'eau exceptionnellement haut de la rivière Rouge ce printemps a limité les options de positionnement habituellement disponibles sur le site des cours. Il s'est avéré effectivement difficile pour les moniteurs du groupe 1 de trouver des contre-courants suffisamment stables pour pratiquer les techniques en eau calme. Pour cette même raison, la première journée du groupe 2 a eu lieu sur la plage du camping sud de la halte des Sept-Sœurs. L'eau ayant baissé par la suite, tout a pu rentrer dans l'ordre pour les journées de cours suivantes.

Au cours du mois de juillet, un format hybride de cours d'initiation KEC1-KEV2 a été testé à Valleyfield auprès d'un petit groupe de débutants. Organisé à l'initiative de deux moniteurs du Club, ce format de cours estival nourrit la réflexion du CA sur les possibilités de prolongation et de diversification de notre offre de cours pendant l'été. Le CA aura à statuer sur les modalités de tarification et de format de ces cours pour la prochaine saison.



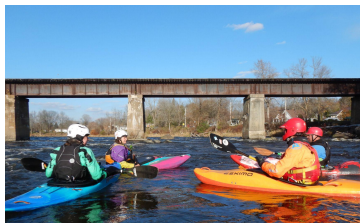
*Vues sur le groupe 2 du Kev 2 2022
Photo: M. Leclerc*

Cours de perfectionnement

Nous n'avons malheureusement pas pu offrir de cours de perfectionnement KEV 3 cette année. C'est plutôt un cours de perfectionnement de KEV 2 à Valleyfield qui a été organisé en août à l'initiative de Céline Grumbach. Cette formule adaptée avait pour objectif de permettre aux débutants ayant suivi leur KEC1-KEV2 de réviser et de pratiquer les techniques qu'ils avaient apprises dans leurs cours.

Formation moniteurs

Le Club continue de s'investir dans la formation de nouveaux moniteurs. Cette formation est en partie subventionnée par le Club pour ceux qui souhaitent contribuer à l'offre de cours du CCKEVM. En 2021-2022, nous avons collaboré avec Frédéric Ménagé qui a offert la formation "Instructeur 2 Leader 2" (i2L2) à quatre aspirants-moniteurs du Club en novembre 2021 et à un autre aspirant-moniteur pour le Club au printemps 2022.



Cours de moniteurs en novembre 2021
Photo: M. Leclerc

Cours de sauvetage en eau vive (SEV)

Le Club encourage ses membres à suivre un cours de sauvetage en eau vive en leur proposant un remboursement de 75\$ sur le coût d'inscription à un tel cours. Cette année, neuf membres ont profité de cet avantage.



Quelques membres du Club lors de leur cours de SEV en juin 2022
Photo: M. Leclerc

VIE ASSOCIATIVE

Sécurité en rivière

La sécurité dans la pratique du kayak d'eau vive continue d'être une priorité pour le Club. Le CA a maintenu en 2022 la plupart de ses mesures incitatives et les outils disponibles aux membres afin de favoriser la sécurité lors des sorties en rivières. Parmi les mesures maintenues, nommons notamment les suivantes :

- Remboursement partiel des cours et requalifications de SEV (sauvetage en eau vive);
- Section du site web intitulée « Outils pour

l'organisation de sorties », incluant des consignes aux organisateurs de sorties, incluant des indications sur les critères de participation à une sortie qui peuvent être établis par les organisateurs-trices;

- Pagaies démontables disponibles pour emprunt lors des sorties officielles du Club.

Par ces mesures, nous sommes très fiers, en tant que Club, de favoriser la pratique sécuritaire du kayak d'eau vive.

Le CCKEVM est fier d'avoir distribué 675\$ aux membres qui ont reçu la formation ou la requalification lors de cours de sauvetage en eau vive en 2022.

Party de fin de saison

Après la pause pandémique, le traditionnel party de fin de saison est de retour. Il se tiendra en 2022, le 17 décembre, au Vieux Dublin, 636 rue Cathcart. Venez nombreux!!!

Cabane à sucre

Ce printemps, nous avons eu la chance de bénéficier du retour tant attendu du traditionnel souper à la cabane à sucre. Pour l'occasion, ce sont plus de vingt-cinq membres et leurs proches qui se sont réunis à la Cabane à sucre Oswald dans la belle région de Lanaudière pour fêter le début de la saison. Après avoir jaser autour d'un petit verre sur le bord du feu, ils ont pu se sucrer le bec avec un bon repas de cabane à sucre.



Des beaux sourires lors de la sortie du Club à la Cabane à sucre
Photos: M. Leclerc

Jamboree de la rivière Rouge

Nous n'avons pas eu la chance de revivre le Jamboree de la rivière Rouge en 2022, et ce malgré le fait qu'un comité de bénévoles motivés y ait travaillé pendant une partie de l'hiver. Un contexte complexe, des délais incertains pour la négociation d'un site et le manque de bénévoles pour le comité organisateur ont été des éléments majeurs défavorables à l'organisation du traditionnel festival. Nous remercions les membres du comité organisateur pour leur engagement et leur détermination. Nous avons grand espoir que l'événement fera son retour et que les payeurs seront au rendez-vous.

Si vous avez envie de contribuer à favoriser le retour du fameux Jamboree de la rivière Rouge, le comité organisateur est toujours à la recherche de bénévoles motivés pour mettre la main à la pâte. Autant le comité organisateur que le CA du Club ont convenu que, pour pouvoir avoir à nouveau un Jamboree dans les prochaines années, il faudra en simplifier la formule. Une formule simplifiée risque

d'être un facteur favorisant l'implication des membres dans les semaines/mois précédant l'événement.

Activités de kayak

Pratiques libres en piscine

Depuis 2017, le Club tenait ses pratiques libres en piscine au Centre Jean-Claude Malépart. La flotte de kayaks y est disponible lors des pratiques libres qui avaient lieu les samedis soirs. Avec la pandémie de Covid-19, cet important service aux membres avait malheureusement été interrompu en 2020 et en 2021. Cette année, en raison des mesures sanitaires toujours en vigueur, puis des travaux qui se sont prolongés à la piscine, nous n'avons pas pu profiter de cet emplacement pour les piscines libres.

Afin d'offrir ce service tant apprécié à nos membres, des démarches ont été réalisées par le CA pour trouver une piscine alternative. Ainsi, trois séances libres ont été offertes aux membres à la piscine du CEPSUM en février et mars 2022. Le passeport vaccinal était obligatoire et il était nécessaire de réserver sa place à l'avance afin de s'assurer de respecter la capacité du bassin. Compte tenu du peu de participation des membres qu'a suscité l'activité, il a été décidé de ne pas offrir plus de plages horaires de pratique libre en piscine au CEPSUM.

Sorties en rivière

Cette année encore, les membres ont profité du groupe Facebook du Club pour annoncer des sorties et se trouver des partenaires de descente. Force est de constater, toutefois, une tendance de plus en plus prononcée des membres d'organiser leurs sorties en vase clos dans des conversations Messenger privées et de les annoncer de moins en moins sur le groupe Facebook du Club. Le CA est très préoccupé par cette tendance, qui sera un enjeu à adresser et discuter avec les membres dans les prochaines années.

Quelques sorties ont aussi été affichées au calendrier sur le site web, mais cette pratique est de plus en plus sporadique. Nous avons aussi eu la chance de voir le retour de sorties officielles plus organisées. Les membres ont ainsi pu à nouveau renouer avec la traditionnelle sortie « Payez avec votre CA » sur la Rivière du Diable au printemps. La grande fin de semaine sur l'Outaouais a été encore cette année un succès et une sortie pour débutants avec encadrement sur la section Pont-Rouge Donnacona a été organisée et ouverte à tous les membres. Plusieurs membres se sont aussi réunis dans des festivals organisés comme le festival Montréal Eau Vive, le Slalom des 7 sœurs, le Festival de la Haute-Gatineau, le Beaver Fest et le Moose Fest, qui sont enfin de retour.



Petit surf, sortie "Payez avec votre CA"



*Sortie pour débutants à Pont-Rouge Donnacona
Photos: M. Leclerc*

Kayak-Polo

Après une longue pause en 2020, le Club a pu démarrer un groupe de kayak-polo à la piscine du Centre Jean-Claude-Malépart à l'automne 2021. La session prévue pour l'hiver 2022 a malheureusement dû être annulée en raison des mesures sanitaires, puis des travaux à la piscine qui se sont poursuivis jusqu'au printemps. À l'automne 2022, il n'a pas été possible de mettre en place un groupe de kayak-polo, faute de plage horaire à la piscine. Lors de l'écriture de ces lignes, des participants du kayak-polo avaient entrepris des démarches pour aider à trouver une piscine alternative pour organiser un groupe pour le Club.

Reconnaissance des membres

Souper des bénévoles

Comme la formule soirée bowling de l'an dernier avait été un succès, la formule a été répétée cette année. Le vendredi 28 octobre 2022 a

donc eu lieu la soirée de remerciement des bénévoles au Bowling Quilles G. Plus sur la rue Saint-Zotique à Montréal. L'activité a permis de réunir vingt-et-une personnes dans une ambiance festive et informelle qui a semblé réjouir tous les participants. Le Conseil d'administration souhaitait ainsi rendre hommage à tous les bénévoles qui se sont impliqués cette année et qui ont permis au Club d'offrir tous ces services et d'organiser toutes ces activités. Un tirage de petits articles d'eau vive a été réalisé parmi les participants.



Soirée de remerciement des bénévoles
Photos: M. Leclerc

Tirage : Organisateur de sorties

Afin d'encourager l'organisation et la publication de sorties par les membres, le Club offre chaque année lors de l'assemblée générale une passe VIP qui est tirée au hasard parmi les organisateurs de sorties. Cette passe donne au gagnant ses accès gratuits à la cabane à sucre et au

Jamboree, ainsi qu'une adhésion annuelle au Club. Lors de l'AGA 2021, c'est Antoine Coquart qui a été le grand gagnant de ce tirage. En 2022, ce sont trente-trois membres qui feront partie du tirage, totalisant quatre-vingt-trois offres de sorties publiées sur la page Facebook ou le site web. Merci à tous les organisateurs!

Bénévole de l'année

Cette année encore, le Club n'aurait pas pu survivre sans l'apport des nombreux bénévoles, qu'il est important de remercier comme il se doit. C'est pour rendre hommage à ces bénévoles qu'a été créé le titre de bénévole de l'année depuis plusieurs années. Cette année, le CA souhaite souligner particulièrement l'apport inestimable de Céline Grumbach qui mérite le titre de bénévole de l'année 2022. Céline s'est impliquée de plusieurs façons tout au long de l'année, notamment en remplacement du directeur pédagogique du Club. Elle a en effet organisé et coordonné au pied levé les cours d'initiation en rivière KEC1-KEV2 du printemps 2022. Elle a aussi grandement contribué à l'acquisition de nouveaux kayaks pour la flotte du Club et a participé activement cet automne à la recherche de disponibilités de piscine pour les activités du Club. La personne remportant ce titre en 2022 sera annoncée lors de l'AGA 2022.

Nous tenons aussi à faire une mention spéciale pour l'implication de David Scott qui est souvent le premier à répondre à l'appel lorsque le CA du Club cherche des bénévoles. Il participe aussi grandement à la vie associative du Club.

À vous deux et à tous les autres bénévoles 2022; MILLE FOIS MERCI!

OBJECTIFS 2022-2023

Soucieux d'assurer la pérennité du Club dans un contexte post-pandémique, le conseil d'administration propose de recentrer les objectifs de l'année 2022-2023 sur sa mission principale:

SÉCURITÉ EN RIVIÈRE

1. Inciter les membres à adopter des comportements sécuritaires en rivière, notamment en favorisant leur participation aux activités de formation sur la sécurité en rivière (ex: SEV, formation Leader, RCR Premiers Soins);

AFFAIRES TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS

2. Mettre à jour en continu l'inventaire et le site web de location du matériel du Club ;
3. Renouveler les casques de kayak-polo;
4. Poursuivre le renouvellement de la flotte et du matériel afin d'en assurer la qualité pour le service aux membres;

PÉDAGOGIE ET FORMATION

5. Assurer une offre de cours d'initiation et dans la mesure du possible de perfectionnement ;
6. Maintenir les incitatifs pour favoriser l'émergence de nouveaux moniteurs ;
7. Évaluer des options alternatives pour le site des cours;

VIE ASSOCIATIVE

8. Maintenir une implication active des bénévoles ;
9. Soutenir l'organisation d'un Jamboree par la participation de bénévoles ;
10. Faciliter l'intégration des nouveaux kayakistes, en continuant de faire des suivis avec eux après leur formation ;
11. Stimuler l'organisation de sorties en rivières ouvertes à tous et y susciter davantage la participation des nouveaux membres ;
12. Négocier des ententes avantageuses pour garantir une mise à l'eau et une sortie de l'eau fonctionnelles pour la section des Sept-Sœurs sur la rivière Rouge ;
13. Promouvoir le programme de soutien aux initiatives des membres favorisant l'accès aux rivières;
14. Favoriser les activités rassembleuses pour les membres;

RELATIONS PUBLIQUES ET MARKETING

15. Développer de nouveaux partenariats et consolider les relations avec nos partenaires de longue date afin de diversifier les avantages offerts aux membres ;
16. Accroître la visibilité et le rayonnement du Club.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

2021-2022

ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Pour les exercices terminés les	31 octobre 2022	31 octobre 2021
(En dollars)	\$	\$
Revenus		
Cours et activités (note 4)	17 578	17 625
Événements	-	-
Adhésions	3 885	4 545
Autres revenus	7 281	2 816
Total des revenus	28 744	24 986
Dépenses		
Cours et activités	6 277	5 082
Événements	307	-
Frais généraux et d'administration	2 334	2 291
Activités et événements pour les membres	2 040	330
Flotte de kayaks et équipements	6 715	6 614
Ententes d'accès pour les membres	3 000	1 500
Support aux projets des membres	675	200
Autres dépenses	2 240	20
Total des dépenses	23 588	16 037
Excédent des revenus sur les dépenses	5 156	8 949

Voir les notes afférentes aux états financiers

BILANS

	Au 31 octobre 2022	Au 31 octobre 2021
<i>(En dollars)</i>	\$	\$
Actifs		
Encaisse	104 280	99 872
Compte à recevoir	639	552
Stock d'articles divers	-	258
Total des actifs	104 919	100 682
Passifs		
Fournisseurs à payer	22 589	24 328
Adhésions annuelles perçues d'avance (note 1)	375	555
Total des passifs	22 964	23 883
Actifs nets		
Fonds du CCKEVM		
Fonds de préservation des rivières du CCKEVM (note 2)	30 856	30 225
Fonds d'opération du CCKEVM	51 099	46 574
Total des actifs nets	81 955	76 799
Total des passifs et actifs nets	104 919	100 682

Voir les notes afférentes aux états financiers

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Pour les exercices terminés les		
<i>(En dollars)</i>	\$	\$
Actifs nets		
Fonds de préservation des rivières (note 2)		
Solde au début de l'exercice	30 225	28 485
Excédent des revenus sur les dépenses	631	1 740
Solde à la fin de l'exercice	30 856	30 225
Fonds d'opération du CCKEVM		
Solde au début de l'exercice	46 574	39 365
Excédent des revenus sur les dépenses	4 525	7 209
Solde à la fin de l'exercice	51 099	46 574
Actifs nets à la fin de l'exercice	81 955	76 799

Voir les notes afférentes aux états financiers

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Note 1 – Cours et activités

Les activités de formation du CCKEVM continuent d'être une priorité. Au cours de l'exercice se terminant le 31 octobre 2022, en raison de réparation à la piscine du Centre Jean-Claude Malépart nous n'avons pu donner de cours en piscine cette année encore. Comme nous avons adapté notre offre de cours dans les années antérieures en raison de la pandémie de COVID-19, nous avons continué à utiliser cette formule cette année encore. Un total de trente-neuf (39) participants, répartis sur huit (8) groupes en rivières (KEV 2), ont participé aux cours offerts. Chaque année, les activités de formation génèrent des surplus qui sont utilisés au bénéfice de tous les membres ou sont transférés au fonds d'opération du CCKEVM pour une utilisation future.

Cours en piscine (KEC 1)

Nombre maximal d'inscriptions = 85

	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus	-	-	8 068 \$	10 978 \$	8 984 \$
Coûts	-	-	4 210 \$	7 165 \$	5 495 \$
Excédents	-	-	3 858 \$	3 813 \$	3 488 \$
	S.O.	S.O.	47.8 %	34.7 %	38.8 %
Statistiques :					
Coût du cours	-	-	175 \$	175 \$	160 \$
Nombre d'étudiants	-	-	60	70	58

Cours en rivière (KEV 2)

Nombre maximal d'inscriptions = 40

	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus	14 863	17 625	3 850 \$	9 500 \$	7 680 \$
Coûts	4 355	5 082	1 510 \$	2 793 \$	2 276 \$
50 % entente camping de la rivière Rouge					665 \$
Excédents	10 508	12 543	2 340 \$	675 \$	4 739 \$
	70.7 %	71.2 %	60.8 %	63.5 %	61.7 %
Statistiques :					
Coût du cours	399 \$	375 \$	175 \$	250 \$	250 \$
Nombre d'étudiants	39	47	22	38	31

Cours de perfectionnement (KEV 3)

Nombre maximal d'inscriptions = 20

	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus	-	-	-	-	2 450 \$
Coûts	-	-	-	-	840 \$
Excédents	-	-	-	-	1 610 \$
	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	65.7 %
Statistiques :					
Coût du cours	-	-	-	-	150 \$
Nombre d'étudiants	-	-	-	16	15

Cours de Playboat

Nombre maximal d'inscriptions = 24

	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus	-	-	-	-	1 410 \$
Coûts	-	-	-	-	810 \$
Excédents	-	-	-	-	600 \$
	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	42.6 %
Statistiques :					
Coût du cours	-	-	-	-	60 \$
Nombre d'étudiants	-	-	-	-	24

TOTAL DES COURS DU CCKEVM

	2021	2020	2019	2018	2017
Revenus		11 918 \$	20 478 \$	20 524 \$	26 612 \$
Coûts		5 720 \$	11 323 \$	10 086 \$	12 819 \$
Excédents		6 198 \$	9 154 \$	10 438 \$	13 794 \$
		52.0 %	44.7 %	50.9 %	51.8 %
Statistiques :					
Nombre d'étudiants	-	82	108	129	165

Note 2 – Flotte de kayaks et équipements

En plus des actifs présentés au bilan du Club, le Club est propriétaire d'une flotte de kayaks. Les dépenses reliées aux achats de cette flotte sont passées en charge durant l'exercice où elles sont encourues.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 octobre 2022, les achats d'équipements se sont élevés à 6 015 \$ et cette somme a été dépensée principalement pour de nouveaux kayaks, des jupettes et des VFI afin d'avoir suffisamment d'équipement de bonne qualité pour nos cours en rivière.

Cette année, nous avons fait plusieurs réparations afin de maintenir notre flotte en bon état pour les locations et les cours.

La valeur actuelle de cette flotte est estimée à 30 000 \$, soit tente-cinq (35) ensembles de kayaks et équipements pour adulte (kayak, VFI, casque, jupette, pagaie, ballon de pointe), de quatre (4) kayaks d'expédition, de quatre (4) kayaks pour enfants et de un (1) kayak duo. La valeur de remplacement de cette flotte est estimée à plus de 65 000 \$.

Note 3 – Adhésions annuelles perçues d'avance

Les adhésions annuelles au CCKEVM sont valables jusqu'en décembre de l'année durant laquelle le paiement du membre est reçu. La période de validité pour les adhésions dont le paiement est reçu après le 31 août est prolongée jusqu'en décembre de l'année suivante. Au 31 octobre 2022 un montant de 375 \$ a été inscrit à titre d'adhésion perçue d'avance, et sera reconnu dans les revenus de l'exercice se terminant le 31 octobre 2023.

Note 4 – Fonds de préservation des rivières du CCKEVM

Le fonds de préservation des rivières du CCKEVM est un fonds créé afin de réserver des surplus qui doivent être investis dans des projets qui rencontrent des objectifs bien précis de préservation des rivières et de leurs accès.

Le montant transféré dans le fonds de préservation des rivières du CCKEVM est composé des sommes suivantes:

- Les profits obtenus par la vente de billets de tirage lors de la sortie à la cabane à sucre;
- Les profits obtenus lors du Jamboree;
- Et 20 % du surplus annuel du Club (excluant les deux premiers montants).

Distribution de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice :

	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Pour les exercices terminés les		
<i>(En dollars)</i>	\$	\$
100 % du surplus de la Cabane à sucre	-	-
100 % du surplus du Jamboree	-	-
20 % du surplus de l'année (excluant les montants ci-dessus)	1 031	1 790
Excédent dédié au fonds de préservation des rivières du CCKEVM	1 031	1 790
Moins :		
Montant enregistré au cours de l'exercice	400	50
Excédent transféré au fonds de préservation des rivières du CCKEVM	631	1 740
Balance de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice transférée au fonds d'opération du CCKEVM	4 525	7 209

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

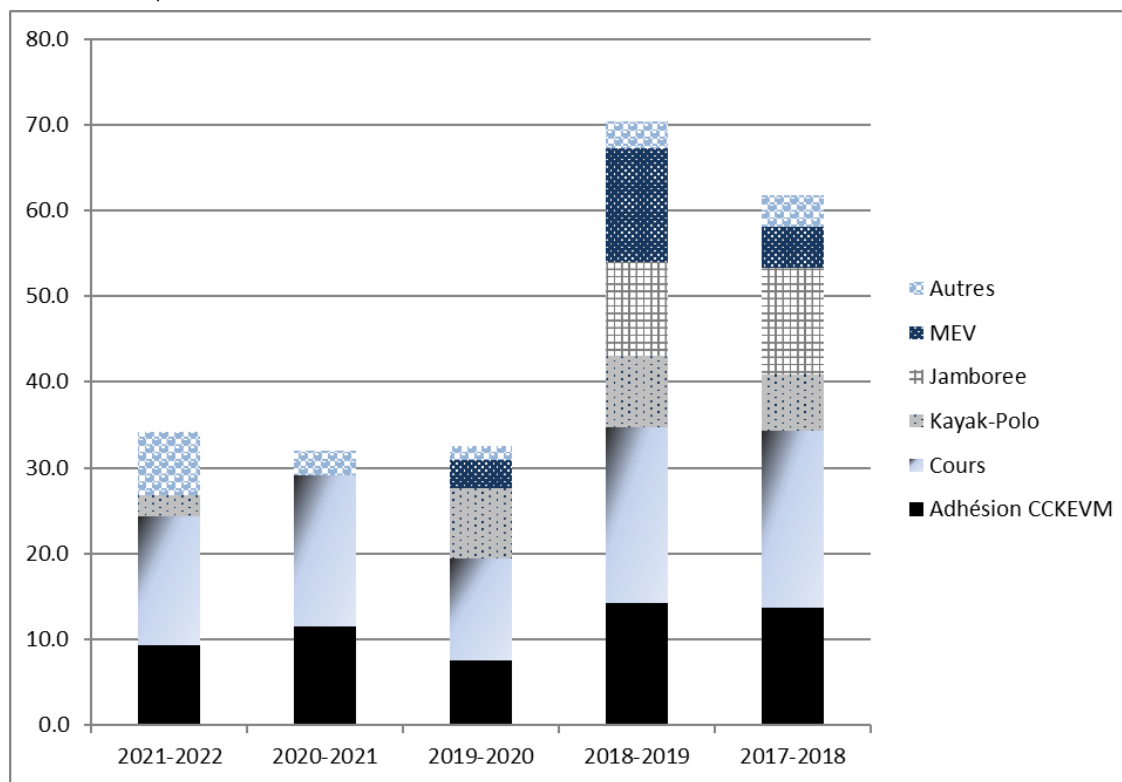
Le CCKEVM est en bonne santé financière et dispose de fonds accumulés depuis la création du Club. L'exercice 2021-2022 s'est soldé par un surplus d'opérations de 5 156\$. Ce résultat démontre la rigueur dont les membres du CA ont fait preuve tout au long de l'année dans la gestion des dépenses en fonction du budget ainsi que leur détermination à adapter l'offre de cours en fonction des imprévus rencontrés. Cette année, malgré l'impossibilité d'offrir des cours en piscine, le CA a été en mesure d'offrir des cours en rivière grâce aux programmes développés dans les années antérieures. De plus, la subvention reçue de Sports Québec pour la relance du sport par suite de la pandémie de la Covid-19 a contribué à l'excédent de l'exercice 2021-2022. Ces sommes serviront à couvrir les achats d'équipements.

Avec les années, le Club a accumulé des surplus dans 2 fonds distincts :

- Fond de préservation des rivières du CCKEVM : Ce fond est dédié à la préservation des rivières. Une partie de ce fond est remis en dons sur une base annuelle (30 %) alors que la balance (70 %) est conservée dans les coffres du Club pour financer des projets qui rencontrent des objectifs bien précis de préservation des rivières et de leur accès.
- Fond d'opération du CCKEVM : Ce montant correspond aux surplus accumulés par le CCKEVM au cours des années (excluant de fond de préservation des rivières du CCKEVM). Ces fonds sont conservés pour financer des projets d'envergure reliés aux activités du Club (ex : nouveau site web, renouvellement de la flotte de kayak, achat d'une remorque, etc.) et pourraient également être utilisés advenant qu'un projet d'envergure concernant la préservation des rivières et de leurs accès nécessiterait un plus grande contribution du CCKEVM, toujours dans le but de servir ses membres.

PROGRESSION ANNUELLE DES REVENUS

En milliers de \$CAD



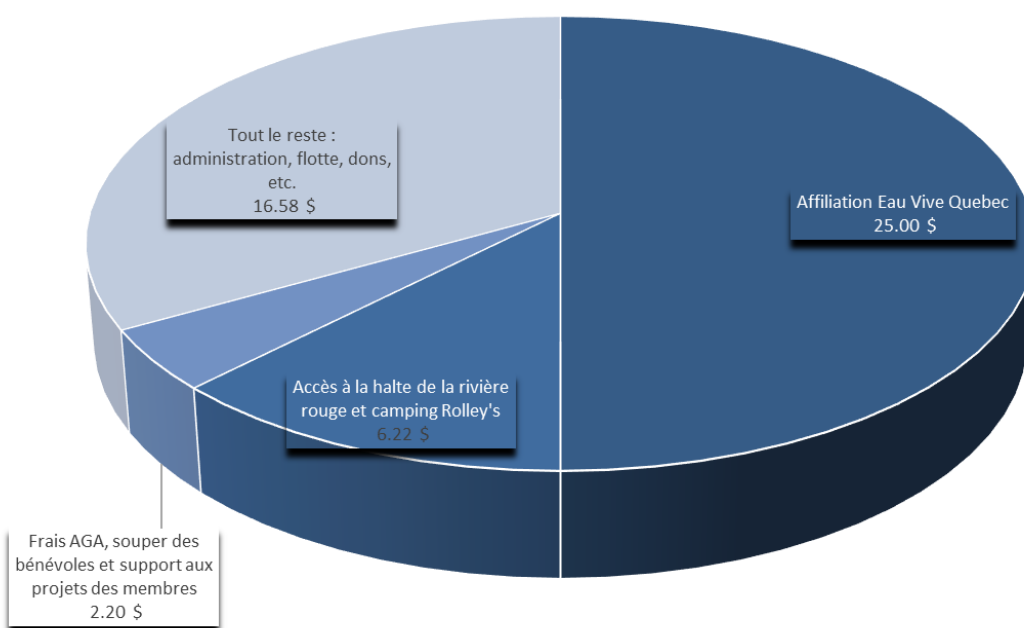
Les revenus de la saison 2021-2022 ont été supérieurs aux attentes du CA, en raison de la réception d'un montant de subvention de 6 000\$ de Sports Québec pour soutenir la relance du sport par suite de la pandémie de Covid-19. Les revenus d'adhésion au CCKEVM sont en baisse comparés à l'exercice précédent, puisqu'il y a eu moins d'activités pour les membres que par le passé, telles que les pratiques libres en piscine. Nous constatons que l'engouement pour le kayak-polo perdure. Nous avons tenté d'offrir le plus de séances possibles en fonction des limites de disponibilités de la piscine Jean-Claude Malépart. Nous n'avons pas été en mesure d'organiser le Jamboree cette année, puisque nous avons perdu l'accès au site habituel.

EXPLICATION DES FRAIS D'ADHÉSION ANNUELS

Le graphique suivant démontre à quoi sont servent les frais d'adhésion. Pour la 10^{ième} année consécutive, le prix de l'adhésion n'a pas été augmenté et l'adhésion régulière individuelle est maintenue à 50 \$, 45 \$ pour les étudiants.

RÉPARTITION DES FRAIS D'ADHÉSION 2021-2022 (Calcul basé sur 241 membres affiliés au CCKEVM)

Répartition des frais d'adhésion



ÇA N'A PAS DE PRIX

- Rencontrer d'autres passionnés du kayak;
- Faire du kayak avec ses amis dans un cadre organisé;
- Avoir accès à la flotte du club pour la location à des prix très compétitifs (incluant un duo, des kayaks d'expéditions et des kayaks pour enfants;
- Faire partie d'un club qui est là pour promouvoir les intérêts des kayakistes;
- Contribuer à bâtir un fond de préservation des rivières.



CLUB DE CANOË-KAYAK D'EAU VIVE
DE MONTRÉAL
Vivez l'eau vive avec le CCKEVM!